

PRÉSERVATION DE LA FLORE PATRIMONIALE du département de la Loire



Conservatoire Botanique National



Le département de la Loire

D'une superficie de 4 806 km², il s'organise selon un axe sud/nord qui correspond au tracé du fleuve Loire. Contrasté au niveau de son relief, le département subit plusieurs influences climatiques.

Au sud, à proximité de la vallée du Rhône, les remontées subméditerranéennes se font sentir.

Les plaines, à l'abri des monts situés à l'ouest, ont un climat à tendance plus continentale (effet de föehn) avec des amplitudes thermiques élevées et des précipitations faibles.

L'influence montagnarde est marquée en altitude. Sur les sommets, soumis aux flux d'ouest, le caractère océanique s'affirme avec des précipitations dépassant les 1 500 mm par an.

La diversité des milieux et des conditions climatiques induit une grande diversité floristique.

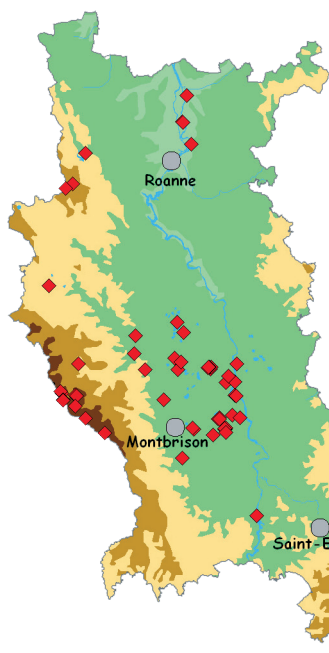
Caldésie à feuilles de
parnassie



Un inventaire de la flore

Le Conservatoire botanique national du Massif central a conduit un programme d'inventaire de la flore vasculaire du département de la Loire de 2005 à 2007.

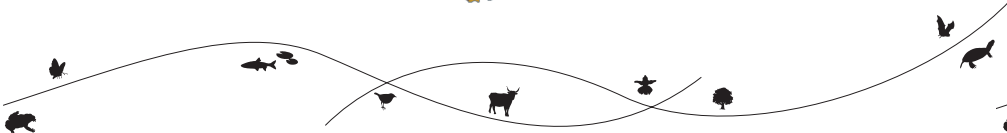
Cet inventaire, complété par des données de terrain et des herbiers de botanistes locaux, permet d'estimer la diversité floristique du département à environ **2 000 espèces**. Parmi celles-ci, **29 espèces** ont été identifiées comme **prioritaires** pour la mise en place d'un programme de préservation de la flore patrimoniale de la Loire.



Les principaux critères choisis pour définir les 29 espèces patrimoniales :

- la rareté de l'espèce à l'échelle du département, de la région ou à l'échelle nationale ;
- les aires de répartition (limites, aires disjointes...) ;
- les statuts de protection réglementaire et de menace/rareté (Livre rouge) ;
 - les effectifs des populations de chaque espèce ;
 - la régression en terme de nombre de stations et d'effectifs.

Répartition des 57 stations
des 29 espèces prioritaires



Une grande diversité de milieux...

Les 29 espèces patrimoniales sélectionnées se rencontrent dans divers milieux naturels ou anthropisés. Dans ces milieux, des activités socio-économiques peuvent exister, telles que l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse...

Les 57 stations visitées à travers le département témoignent parfaitement de la diversité de milieux et d'activités humaines. Les plantes patrimoniales ont trouvé là les conditions de vie nécessaires à leur développement. En voici quelques exemples :

Les moissons

Trois espèces d'adonis, aux superbes fleurs rouges, ont pu être observées dans des champs de céréales. Ces derniers accueillent également d'autres plantes compagnes des cultures, telles que les coquelicots et bleuets.



Adonis d'été



Les pelouses anthropisées

Autour et dans l'enceinte du château d'Essalois, le Trèfle tronqué pousse sur des pelouses et des roches situées sur le lieu de passage des visiteurs de ce site historique très fréquenté.

Les autres stations connues de cette espèce dans le département se rencontrent sur des talus en bord de route.

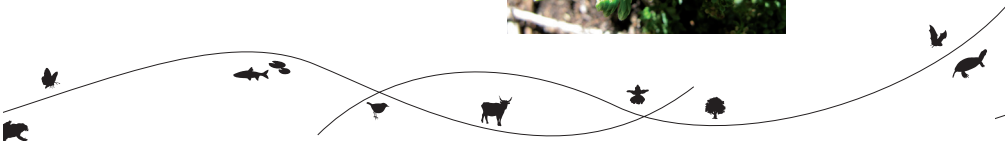
Les landes d'altitude

Les landes à vocation pastorale des Hautes Chaumes abritent des lycopodes, plantes proches des fougères qui atteignaient la taille d'un arbre il y a plus de 250 millions d'années !

Aujourd'hui, les espèces ligériennes ne dépassent pas 30 cm de haut, et poussent de préférence dans les ouvertures du couvert végétal.



Lycopode d'Ollgaard



Les bords de la Loire

Dans la plaine du Forez, la Lindernie couchée forme des gazons amphibies sur les berges de la Loire.

L'exondation estivale des bords de cours d'eau lui permet d'effectuer chaque année le déroulement complet de son cycle de vie.



Lindernie couchée



Les étangs

Les étangs de la plaine du Forez ont pour vocation première la pisciculture et la chasse, et sont dans leur majorité utilisés de manière traditionnelle.

Certains d'entre eux accueillent des plantes patrimoniales, telles que la Caldésie à feuilles de parnassie, le Flûteau nageant ou la Marsilée.



Marsilée à 4 feuilles



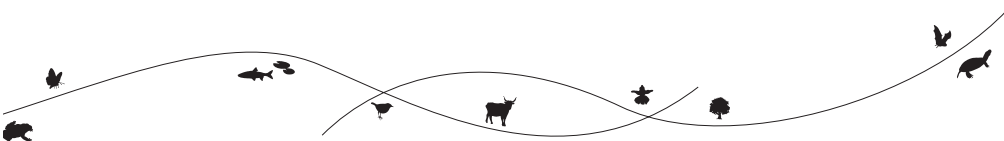
Epipogon sans feuilles

Les forêts naturelles

Plusieurs espèces d'orchidées sont présentes dans les forêts montagnardes du département. L'Epipogon pousse sur les tapis moussus des vieilles sapinières du Forez.

La Racine de corail affectionne les tourbières forestières des monts de la Madeleine.

Ces forêts difficiles d'accès ne font l'objet d'aucune activité sylvicole depuis plusieurs décennies.



...et des menaces

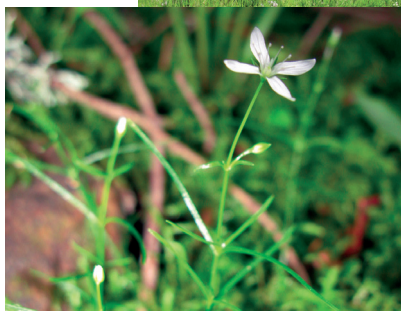
Au cours des visites de terrain, certaines menaces ont pu être identifiées. Potentielles ou réelles selon les cas, elles peuvent mettre en péril la pérennité des stations d'espèces patrimoniales. Il en existe deux grands types :



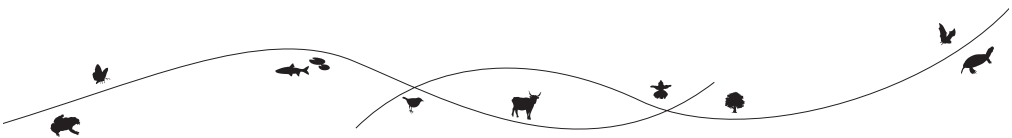
- les menaces “naturelles”, par exemple la disparition progressive d’une lande d’altitude suite à l’abandon de l’activité pastorale, qui peut entraîner la régression d’une espèce patrimoniale ne supportant pas la présence d’arbres ;
- les menaces “artificielles”, par exemple la coupe et le dessouchage d’un tilleul d’ornement malade, au pied duquel se développe une espèce remarquable, le Polycnème des champs.

Quelles sont les actions prévues ?

- **Inform**er les élus, les propriétaires, les gestionnaires de milieux naturels.
- **Gérer pour préserver** les sites quand cela est nécessaire par la modification ou le maintien de la gestion existante (comme dans le cadre de Mesures Agri-environnementales, MAE), par la mise en place d’une gestion conservatoire sur certaines parcelles en déprise ou par l’acquisition foncière de stations à haute valeur patrimoniale.
- **Réaliser des suivis scientifiques.** Sur les stations non menacées, parfois seul un contrôle de la station suffit. En revanche, dans certains cas, un suivi scientifique plus poussé sera nécessaire afin d’améliorer les connaissances sur l’espèce ou d’évaluer l’impact de la gestion pratiquée.
- **Animer le réseau** d’acteurs gestionnaires (formation et sensibilisation des collectivités, parcs naturels, associations...) et le réseau des botanistes amateurs (relais scientifique sur le terrain).



Moehringie
fausse mousse



Quels partenariats pour la préservation de la flore patrimoniale de la Loire ?

Le Conseil général de la Loire a identifié cette action dans son nouveau Schéma départemental des milieux naturels. Il assure l'animation du Comité de suivi du programme et apporte son soutien à l'ensemble des structures partenaires qui mettent en place les actions de préservation du programme.

Le Conservatoire botanique et le CREN assurent la coordination de l'ensemble du travail technique et scientifique.

La Maison forte
2 rue des Vallières - 69390 VOURLES
Tél. : 04 72 31 84 50 - Fax : 04 72 31 84 59
www.cren-rhonealpes.fr



Le Bourg
43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE
Tél. : 04 71 77 55 65 - Fax : 04 71 77 55 74
www.cbnmc.fr



La Société des Sciences Naturelles Loire-Foréz appuie scientifiquement le Conservatoire botanique et le CREN pour l'identification et la description des stations végétales patrimoniales du département de la Loire.



La Région Rhône-Alpes assure le co-financement du programme au titre de sa politique "patrimoine naturel".

Rhône-Alpes Region

Les organismes gestionnaires de certains sites concernés sont associés aux visites de terrain, aux informations relatives à la découverte des nouvelles stations et aux réunions (PNR du Pilat et du Livradois-Foréz, Syndicat mixte des Monts de la Madeleine, FRAPNA, ONF, DDT, DREAL). Ils prennent également directement en charge certaines actions de préservation de la flore remarquable du département de la Loire.



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION : DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE MILIEUX NATURELS

Hôtel du Département - 2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne Cedex 01
Tél. : 04 77 48 40 29